



Communiqué

Inauguration de la phase I des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré

Côte-de-Beauré, Québec, 3 juillet 2014 – Boralex inc. (« Boralex »), Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») et Valener inc. (« Valener ») sont heureuses d'inaugurer officiellement la phase I des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré, un projet de 272 MW, l'un des plus grands projets éoliens au Canada, mis en service en décembre 2013 après trois ans de construction. Une cérémonie a eu lieu pour souligner cette étape importante, au pied d'une des plus hautes éoliennes du site, en présence de madame Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beauré présente au nom du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord monsieur Pierre Arcand, madame Sophie Brochu, présidente et chef de la direction de Gaz Métro, monsieur Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex, et monsieur Jacques Roberge, supérieur général du Séminaire de Québec, de même que de nombreux élus, entrepreneurs de la région et invités spéciaux.

« Nous sommes très fiers de souligner le début de l'exploitation de la phase I des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré, en particulier en raison des retombées économiques importantes générées par ce projet. Ce sont plus de 750 M\$ que notre consortium 100 % québécois a investis pour la réalisation de ce projet et plus de 360 M\$ qui ont été investis au Québec au sein d'autres entreprises de chez-nous. Le succès de ce projet se mesure non seulement par les efforts de logistique déployés, mais surtout, par la collaboration exceptionnelle de tous les intervenants impliqués », soulignent Sophie Brochu et Patrick Lemaire.

« Je tiens à féliciter les promoteurs de ce projet développé dans le respect de l'environnement et qui est aussi un projet porteur pour la région de la Côte-de-Beauré. Les deux parcs éoliens pourront fournir à eux seuls une énergie propre équivalant à l'approvisionnement annuel de 50 000 foyers. Il s'agit d'une énergie verte et renouvelable pour les décennies à venir », a mentionné madame Caroline Simard.

Depuis leur mise en service à la fin de l'an dernier, les 126 turbines de la phase I, totalisant 272 MW de puissance installée, alimentent désormais le réseau

électrique du Québec en énergie renouvelable, et ce, pour les 20 prochaines années.

Faits saillants de la première phase de 272 MW des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré :

- L'équivalent de 50 000 foyers québécois pourra être alimenté en électricité;
- Plus de 1,5 million d'heures de travail auront été nécessaires pour ériger les 126 turbines;
- Investissements de 750 M\$, dont 360 M\$ au Québec, incluant 205 M\$ dans la région de la Capitale-Nationale et 28 M\$ dans la région de la Côte-de-Beaupré;
- Plus d'une trentaine d'entreprises locales de la région de la Côte-de-Beaupré ont participé à la construction de la phase I de 272 MW;
- Des chemins d'accès sur plus de 140 kilomètres ont été construits pour accéder aux 126 éoliennes
- Les fondations des éoliennes ont requis 60 000 tonnes de béton et 43 grues pour les ériger;
- L'enfouissement d'un réseau collecteur de 180 kilomètres afin d'acheminer l'électricité à l'unique sous-station de 315 kV.

Les 68 MW de la phase II devraient être mis en service en décembre 2014, et les 25 MW du projet communautaire devraient s'ajouter à la fin de 2015. L'ensemble formera l'un des plus grands parcs éoliens au Canada.

Pour toute information, vous pouvez consulter le site Internet des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré : www.seigneuriedebeaupre.com.

À propos des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré

Les Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré, d'une puissance contractée totalisant 365 MW, sont, à ce jour, l'un des plus grands projets éoliens en développement au Canada. La première phase de 272 MW (parcs 2 & 3), mise en service à la fin de 2013, et la deuxième phase de 68 MW (parc 4), dont l'exploitation devrait débuter à la fin de 2014, constituent les projets du consortium Boralex et Gaz Métro / Valener. Par ailleurs, le parc éolien Côte-de-Beaupré de 25 MW, réalisé en partenariat par Boralex et la MRC de La Côte-de-Beaupré, sera mis en service en 2015.

À propos de Boralex

Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable. À l'heure actuelle, la Société exploite une base d'actifs totalisant une puissance installée de plus de 600 MW au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France. De plus, Boralex est engagée, seule ou avec des partenaires canadiens et européen, dans des projets énergétiques en développement représentant environ 300 MW additionnels qui seront mis en service entre 2013 et 2015. Employant plus de 200 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, y compris celles concernant les résultats et performances futurs, sont basées sur les prévisions actuelles. L'exactitude de telles déclarations est sujette à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses pouvant occasionner une différence significative entre les résultats réels et ceux projetés, y compris, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, l'augmentation des prix et la disponibilité des matières premières, les fluctuations de diverses devises, la volatilité des prix de vente d'électricité, la capacité de financement de la société, les changements négatifs dans les

conditions générales du marché et des réglementations affectant l'industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

À propos de Gaz Métro et de Valener

Comptant plus de 5 milliards de dollars d'actifs, Gaz Métro est un important distributeur d'énergie. Principale entreprise de distribution de gaz naturel au Québec, elle y exploite un réseau de conduites souterraines de plus de 10 000 km qui dessert plus de 300 municipalités et rejoint plus de 190 000 clients. Gaz Métro est aussi présente au Vermont où elle dessert plus de 305 000 clients. Elle y est active sur le marché de la production d'électricité et celui de la distribution d'électricité et de gaz naturel. Gaz Métro s'implique dans le développement de projets énergétiques porteurs et novateurs tels que la production d'énergie éolienne, l'utilisation du gaz naturel comme carburant dans le transport et la valorisation du biométhane. Gaz Métro est un joueur clé du secteur énergétique qui prend les devants pour répondre aux besoins de ses clients, des régions et municipalités, des organismes communautaires et des collectivités, en plus de répondre aux attentes de ses associés (Gaz Métro inc. et Valener) et de ses employés. www.gazmetro.com

Valener détient une participation économique d'environ 29 % dans Gaz Métro. Par conséquent, Valener détient une participation dans le secteur de l'énergie et bénéficie du profil diversifié de Gaz Métro, tant sur les plans géographique que sectoriel. Valener détient également une participation indirecte de 24,5 % dans des projets éoliens développés avec Gaz Métro et Boralex inc. sur les terres privées du Séminaire de Québec. Les actions ordinaires et privilégiées de Valener sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « VNR » dans le cas des actions ordinaires et sous le symbole « VNR.PR.A » dans le cas des actions privilégiées de série A. www.valener.com

Certains énoncés qui figurent dans le présent communiqué peuvent constituer des énoncés prospectifs en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés prospectifs reflètent les intentions, les projets, les attentes et les opinions de la direction (la « Direction ») de Gaz Métro inc. agissant en sa qualité de commandité de Gaz Métro et sont fondés sur des renseignements qui sont actuellement à la disposition de la Direction et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Les énoncés prospectifs mettent en cause des risques et incertitudes connus et inconnus ainsi que d'autres facteurs indépendants de la volonté de Valener ou de Gaz Métro. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels de Valener et de Gaz Métro diffèrent de façon importante des attentes actuelles telles qu'exprimées dans les énoncés prospectifs.

Bien que ces énoncés prospectifs soient fondés sur ce que la Direction estime être des hypothèses raisonnables, Valener et Gaz Métro ne peuvent garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ceux dont il est question dans ces énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont à jour à la date de ce communiqué, et Valener et Gaz Métro n'assument aucune obligation de les mettre à jour ou de les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables les y obligent. Vous êtes priés de ne pas vous fier indûment à ces énoncés prospectifs. Nous vous invitons à consulter la version intégrale de la mise en garde relative aux énoncés prospectifs ainsi que la description des hypothèses pertinentes et des risques susceptibles d'affecter les résultats réels de Valener et de Gaz Métro qui figurent dans le rapport de gestion de Valener et de Gaz Métro, pour l'exercice terminé le 30 septembre 2013 et dans le dossier d'information de Valener. Ces documents sont disponibles sur SEDAR à www.sedar.com.

Pour de plus amples renseignements :

Médias

Patricia Lemaire
Directrice, affaires publiques et communications
Boralex inc.
514 985-1353
patricia.lemaire@boralex.com

Estelle Lacroix
Conseillère senior, Affaires publiques
Gaz Métro
514 598-3449
elacroix@gazmetro.com

Véronique Normandin
Attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Énergie et
des Ressources naturelles et ministre
responsable du Plan Nord
Ministre responsable de la région
de la région de Lanaudière et de la
région des Laurentides
418 643-7295

Investisseurs

Marc Jasmin
Directeur, relations investisseurs
Boralex inc.
514 284-9868
marc.jasmin@boralex.com

Caroline Warren
Conseillère senior, Relations avec les
investisseurs
Gaz Métro
514 598-3324
cwarren@gazmetro.com